

Octobre 2024

Bordesactus



Spécial inauguration de l'ESPACE TERRE D'ENVOL

- Inauguration Espace Terre d'envol
- Genèse du projet
- Naissance de l'Espace Terre d'Envol
- Un nouveau tiers-lieu



Edito du Maire

**Bordaises , Bordais,
chers amis,**

Lorsqu'en 2010 nous avons initié l'étude urbaine "Bordes 2030", nous imaginions un renforcement du centre bourg conformément aux grandes directions issues de nos travaux.

Toutefois, nous n'imaginions pas le formidable résultat de cette réalisation dans notre ville et son impact.

L'Espace Terre d'Envol du fait de sa position géographique, de son patrimoine inestimable, de son utilité, de son ouverture aux divers utilisateurs, est un véritable lieu où chacun pourra s'épanouir, se rencontrer et travailler dans des conditions optimales.

Ce véritable carrefour d'idées et de projets abrite dorénavant les services municipaux plus que jamais au centre des besoins des administrés.

Vous serez toujours les bienvenus dans l'Espace Terre d'Envol.

J'aurai plaisir à vous y rencontrer

A très vite
Très cordialement

Serge CASTAGNAU
Maire de Bordes

INAUGURATION



L'inauguration du site a eu lieu le 4 octobre avec la participation de nombreux invités

Près de 600 Bordais sont venus assister à l'inauguration de leur nouvelle mairie, un véritable plébiscite pour cette magnifique réalisation alliant en parfaite harmonie l'ancien et le moderne. Tout au long de l'après-midi pas moins de 450 personnes se sont relayées pour découvrir les nouveaux locaux. Après le traditionnel ruban inaugural et les différents discours, tout le monde s'est retrouvé autour d'un superbe buffet afin de fêter dignement l'événement. À noter que de nombreuses personnalités ont assisté à cette inauguration, dont Monique Moulat, représentante

du GAL (groupe d'action locale) Montagne Béarnaise (financements européens), Florent Lacarrère, conseiller régional, Michel Minvielle, conseiller départemental, Christian Petchot-Bacqué, maire de Lagos et président de la CCPN et plusieurs maires des communes environnantes.



Genèse du projet

En 2010 une étude urbaine a été réalisée. Cette étude nommée BORDES 2030 imaginait l'évolution structurelle de la commune en fonction de l'augmentation du nombre d'habitants passant de 2000 habitants au début des années 2000 à 3000 habitants aujourd'hui. Cette étude a pris en compte plusieurs paramètres : l'occupation de l'espace, la revitalisation du centre bourg, la mobilité sur le territoire, les différentes infrastructures.



La propriété en 2010 lors de l'acquisition

Pour répondre au critère de revitalisation du centre bourg, la commune a décidé d'acheter la propriété LASSUS POMES et d'en conserver les principaux éléments architecturaux. Une première étape a consisté à la création des halles inaugurées en 2019 à la place des dépendances de cette demeure béarnaise. La seconde étape a été d'imaginer le devenir de la bâtisse principale et de la grange attenante.

La forte démographie et l'augmentation des besoins de la population a nécessité le renforcement du pôle administratif.



Le portail



La bâtisse principale

Pour ces raisons les locaux de l'ancienne mairie (bâtiment Merillon) n'étaient plus adaptés. La propriété devenait la solution idéale pour installer ces services et accueillir le public dans de meilleures conditions.

L'étude réalisée par l'APGL (Agence Publique de Gestion Locale) a montré un potentiel de 650m² ouvrant de nouvelles perspectives pour l'accueil de services autres que ceux de la mairie.

Naissance de l'espace terre d'envol

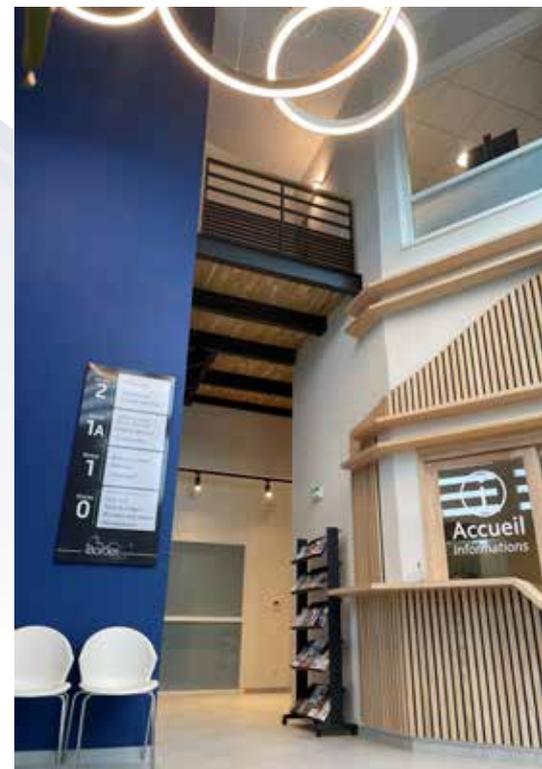


Dès le mois de juin 2023, la commune a commencé la réhabilitation de l'ancien corps de ferme pour en faire un bâtiment nécessaire au pôle administratif de la mairie ainsi que des espaces de travail partagé et de télétravail, d'un tiers-lieu, des salles à vocations multiples (sport, séminaires, culture, boutiques éphémères...) et des permanences sociales : L'ESPACE TERRE D'ENVOL.

Le projet Espace Terre d'Envol vise trois grands objectifs :

- Il entre dans la logique de la commune de développement d'un urbanisme durable, résilient, économe en ressources et qui préserve les terres agricoles. En effet, la réhabilitation d'une friche en centre-bourg évite la consommation foncière et l'étalement urbain. La conception et l'utilisation de techniques de constructions innovantes a permis aussi de réduire fortement l'impact environnemental du projet.

- Le deuxième objectif majeur étant la revitalisation du centre-bourg. Le remplacement d'une friche dans le paysage de cœur de bourg par une offre de services aussi variée que les services municipaux, les permanences sociales à destination de tous (locataires, familles, jeunes, personnes âgées, etc...), le tiers-lieu et ses espaces d'échanges, de télétravail et de travail partagé permettant stimulation et émulation





Salle du Lagoin - Salle des mariages et de réception

économique et l'accueil de boutiques éphémères va permettre de répondre à cet enjeu.

- Enfin, le dernier objectif est la transition vers une nouvelle manière de travailler. L'aménagement d'espaces partagés et création d'un tiers-lieu permettant le développement du télétravail, la limitation des déplacements. Ce projet de tiers-lieu est couplé avec le développement d'un réseau de voie sécurisée pour faciliter les déplacements doux dans la commune pour réduire l'usage de l'automobile dans Bordes et retrouver des déplacements apaisés dans le centre.

Une attente forte sur les performances énergétiques et le faible impact environnemental a été fixée à la maîtrise d'œuvre confiée au Service Intercommunal Patrimoine et Architecture de l'Agence Publique de Gestion Locale. Ces réflexions ont orienté vers une installation de géothermie pour ce

projet. Solution qui a été approfondie et confirmée par une étude de faisabilité en conformité avec le cahier des charges de l'ADEME.

La géothermie, filière en expansion permet, en captant les calories du sous-sol, de chauffer et de rafraîchir les locaux. Quatre sondes géothermiques de 150 mètres de profondeur ont été réalisées afin de chauffer et rafraîchir les 650 m² de bâtiments.

Le projet est composé de 2 édifices réhabilités, l'ancienne bâtisse et l'ancienne grange reliés entre eux par une construction moderne toute d'acier et de verre qui est l'accueil du nouvel ensemble. Le rez-de-chaussée de l'ancienne maison d'habitation est équipé d'un plancher chauffant, tandis que les autres niveaux sont équipés eux de ventilo-convecteurs compte tenu des contraintes de la réhabilitation.

Le montant de ce chantier est de 1,80M€ HT. Ont participé au financement au titre de subventions : **l'Europe** pour 180 000 €, **l'État** pour 286 854 €, **la Région** pour 65 648 €, **le Département** pour 82 500 €, **la Communauté de Communes** pour 20 000 € et **l'ADEME** (la géothermie) : pour 50 965 €.



Salle du Gave
Salle du Conseil Municipal

MAIRIE DE BORDES - 17 rue de Lourdes - 64510 BORDES
Tél. : 05 59 53 20 26 - Email : accueil@bordes64.fr - Site internet : www.bordes64.fr



Horaires d'ouvertures

- Lundi - Mercredi - Vendredi : 8h30 -12h00 et de 13h00-17h00
- Mardi et Jeudi : 8h30-12h00

Un nouveau tiers-lieu ouvre ses portes à Bordes



Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture le vendredi 15 novembre 2024 d'un tout nouveau tiers-lieu au cœur de notre village ! Ce lieu convivial et multifonctionnel propose à la location des salles et un espace de coworking moderne, idéal pour les auto-entrepreneurs, télétravailleurs, et petites entreprises à la recherche d'un cadre agréable.

Le tiers-lieu est équipé de tout le nécessaire pour garantir un environnement de travail confortable : bureaux partagés, accès internet haut débit, et espace de détente. En complément, des salles disponibles à la location pour des réunions des formations ou événements professionnels, sont à disposition. Que vous ayez besoin d'un espace pour organiser une réunion importante ou d'un endroit tranquille pour travailler, ce tiers-lieu saura répondre à vos attentes.

Les tarifs se veulent attractifs et suivant votre activité vous pourrez louer de 1h de façon ponctuelle, à des demies et journées entières.

Plusieurs types d'entreprises et services sont d'ores et déjà adhérentes à l'association « Tiers d'envol ».

Vous retrouverez des prestations de massages variées, de la musique, des activités sportives...

Ce projet s'inscrit dans une volonté de dynamiser la vie locale, en favorisant les échanges et la collaboration entre les habitants et les professionnels de divers secteurs. Accessible à tous, il devient un véritable point de rencontre pour stimuler l'économie locale et encourager de nouvelles initiatives.

N'hésitez pas à venir découvrir ce lieu unique qui vous attend pour vos projets professionnels !

Suivez nous sur les réseaux sociaux : TiersDenvol Instagram

Plus d'informations sur hello asso : Association Tiers d'envol